

Lourdes, le 17 mars 2026

CONSEIL MUNICIPAL D'INSTALLATION

Madame, Monsieur,

Suite à la tenue des élections municipales le 15 mars 2026, j'ai l'honneur de vous convier à la réunion publique du Conseil municipal d'installation qui aura lieu :

Samedi 21 mars 2026 à 10h00  
Palais des Congrès - 4 avenue Maréchal Foch 65100 LOURDES

La séance sera rediffusée en direct sur la chaîne YouTube de la ville de Lourdes, au lien suivant :  
<https://www.youtube.com/VilledeLourdes>

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1 - Installation du Conseil municipal
- 2 - Élection du Maire
- 3 - Fixation du nombre d'adjoints au Maire
- 4 - Élection des adjoints au Maire
- 5 - Lecture de la charte de l'élu local et remise de ladite charte et des dispositions du Code général des collectivités territoriales relatives aux conditions d'exercice des mandats municipaux

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire  
  
Thierry LAVIELLE  


